Ecole élémentaire de la Musau
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE 06/11/2020 – 18h30

Présents : Les parents : Mmes Grissmer, Aydas, Feger, Bourgon, Mrs Lux et Chiarisoli
Le représentant de la ville : Mme Zilliox
Les enseignants : Mmes Huck, Caspar, Lechner, Alvarez, Giraud, Martin-Hirtz, Noiriel, Obernesser, Martin, M. Hoeltzel
Pour le périscolaire : Mme Huber, M. Ahmed Yahya
La directrice : Mme Kennel
Absents excusés : Mmes Giagnorio, Cavalli, Englender

1. Présentation du conseil d'école et résultats des élections des parents représentants

Les élections ont eu lieu le 09/10/2020. Il y avait 11 postes à pourvoir. Le taux de participation de cette année atteint 61.62%. Les parents élus sont : Chiarisoli Jean-Louis, Grissmer Audrey, Dessin Kelly, Debris Séverine, Bourgon Carole, Lux Frédéric, et, par tirage au sort, Mmes Aydas Ayse et Feger Magali

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 26 juin 2020

Le procès-verbal du précédent conseil d'école a été approuvé à l'unanimité.

3. Organisation et fonctionnement de l'école

L'école accueille 237 élèves répartis dans 11 classes auxquels il faut ajouter 8 élèves dans l'ULIS TSL. Sont également présentes 6 aides éducatives aux élèves en situation de handicap (AESH). Jade Gangloff remplit une mission de service civique depuis le 2 novembre 2020.

Il y a 20 élèves de moins que la rentrée dernière.

Mme Giagnorio est la remplaçante rattachée à l'école. Mme Englender est la maîtresse spécialisée. Elle travaille avec certains élèves en difficulté le lundi et le vendredi matin.

classe	*enseignant*	*effectif*	*salle*
CP	Mme Huck	21	5
CP/CE1	Mme Caspar	10CP/6CE1	6
CE1	Mme Alvarez	23	1
CE1	Mme Lechner	21	2
CE2	Mme Cavalli	24	7
CE2	Mmes Martin et Kennel	24	4
CM1	Mme Giraud	24	9
CM1	Mme Martin-Hirtz	25	11
CM1/CM2	Mme Noiriel	6CM1/16CM2	10
CM2	M. Hoeltzel	26	12
ULIS	Mme Obernesser	11	14
ULIS TSL	Mme Rustenholz	8	13

Protocole sanitaire :

Il avait été allégé avant la rentrée de septembre. Après les vacances de la Toussaint un protocole renforcé est entré en vigueur. L'équipe enseignante a mis en place le dédoublement des temps de récréations, en deux ou trois zones à chaque fois. Les accueils se font directement dans le rang, en deux temps, les sorties se font à deux endroits distincts. Les classes ne se croisent pas dans le bâtiment. Les gestes barrière continuent d'être appliqués et font l'objet de rappels réguliers, la fréquence du lavage des mains a été revue à la hausse. Le brassage est limité. La grande nouveauté est le port du masque par les élèves. Ils font beaucoup d'efforts et les enseignants les trouvent très sérieux et respectueux.

Tous les partenaires de l'école ne peuvent pas être accueillis. Certaines interventions ont été maintenues, d'autres suspendues. Le distanciel est privilégié pour les réunions et pour rencontrer les parents. (visioconférences, téléphone)

Les parents des enfants inscrits au périscolaire ont été destinataires d'un courrier de la directrice du CSC Robert Schuman qui les informait qu'un animateur de la pause méridienne a été testé positif au Covid. Mme Huber explique que le protocole ayant été appliqué avec beaucoup d'exigence, seuls deux animateurs ont dû être mis en quarantaine par l'ARS. Les animateurs ne mangent plus à table avec les enfants, ils mangent avant et sont donc toujours masqués en présence des enfants.

Des cours d'Enseignement International de Langue Etrangère ont été mis en place. En arabe à l'école Saint Georges le mercredi. En turc à l'école de la Musau le jeudi. Ces cours durent 1h30 et sont dispensés par des enseignants agrémentés par l'Inspection.

4. Activités pédagogiques et projets

Les axes pour le projet d'école 2019/2022 sont les suivants :

- Agir sur le climat scolaire pour encourager le goût de l'effort et favoriser la réussite de chacun.
- Mettre en place les conditions pour améliorer l'accès à la culture.
- Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves pour améliorer les compétences dans le domaine de la langue, des mathématiques et des sciences.

Le projet d'école a recueilli un avis favorable du conseil d'école.
Le projet *Silence on lit !* a été reconduit : 15 minutes de lecture libre chaque jour dans chaque classe. L'achat d'un album (La légende du sapin) offert à chaque élève est prévu pour le mois de décembre dans les CP, les CE1 et l'ULIS.
Les projets du premier trimestre mis en œuvre ont pour la plupart été annulés.

Des évaluations nationales ont été passées par les élèves de CP et CE1, en maths et français. Les résultats permettront d'apporter une aide ciblée aux élèves en difficulté au courant du premier trimestre. En milieu d'année il y aura une seconde évaluation, pour les CP uniquement. Des tests de positionnement ont été passés dans chaque niveau afin de déterminer les acquis des élèves suite au confinement de l'année dernière.

Les séances d'APC se dérouleront les mardis avec en plus les jeudis d'octobre et novembre. Cela permet de masser l'aide en début d'année une fois les besoins évalués puis d'alléger l'aide apportée en fin d'année scolaire.

Le Programme de Réussite Educative vient en aide à certains élèves en difficulté 3 fois dans la semaine.

Un stage de réussite s'est déroulé à l'école la première semaine des vacances de la Toussaint. Un groupe de 6 CE1 a pu en bénéficier. Les autres demandes n'ont pas pu être satisfaites.

5. Bilan coopérative scolaire

La participation volontaire (= les 15 euros demandés aux familles en début d'année dernière) représente 3805 euros. Ils ont été répartis comme suit :
666 euros par classe pour l'achat de matériel nécessaire aux bricolages.
629 euros pour l'affiliation à l'OCCE et l'assurance
696 euros pour les abonnements à des périodiques pour les élèves
207 euros pour les manneles offerts aux enfants le 6 décembre
Cette cotisation permet aussi de faire baisser le prix des sorties et de soutenir certains projets particuliers menés dans les classes.
La totalité n'ayant pas été dépensée l'année dernière la participation a été baissée à 10 euros pour l'année scolaire en cours.
Les enseignants relancent régulièrement les élèves pour le remboursement du matériel acheté par l'école ou pour cette participation volontaire qui est un don. Si les parents ont des difficultés financières ils peuvent en faire part à l'école. S'ils ne souhaitent pas payer la participation volontaire ils doivent l'exprimer clairement. (Mot dans le cahier jaune par exemple)

6. Sécurité

Des exercices de sécurité ont été organisés pour les incendies (évacuation) et les intrusions (confinement) en septembre et octobre. Il y en aura encore 3 au courant de l'année.

La commission de sécurité est passée le 15 septembre 2020. L'avis est favorable mais le compte-rendu n'a pas encore été communiqué.

7. Divers

Un changement du revêtement est-il prévu dans les salles avec de la moquette au sol ?
Le garage à vélos pour adultes sera-t-il bientôt installé ?
L'école est toujours en attente de la fibre pour l'accès à internet.
Les parents demandent à ce que le garage à vélos soit grillagé jusqu'au plafond car il y a des vols de petites pièces sur les vélos. Ils souhaiteraient également un accès par piste cyclable jusqu'à l'école.
M. Lehoux devait faire un retour sur ces points suite au conseil d'école précédent mais cela n'a pas été fait. Mme Zilliox prend le relais.
Un 3ème arceau est demandé pour le parking à vélos provisoire installé en dehors de la cour pour pouvoir garer tous les vélos. Il faut d'abord bien vérifier que les élèves sortant par le portail principal garent bien leur vélo dans la cour et non à l'extérieur. On pourrait également envisager de faire couvrir cet abri provisoire si cela est possible.
Certaines classes sont rangées dans la cour à l'accueil et non sous le préau. Un parent souligne que les enfants ne sont pas abrités en cas de pluie ou de neige. Pour rappel, ils ne sont que 5 minutes sous la pluie, doivent s'habiller en fonction de la météo et peuvent utiliser un parapluie.

Les mails des classes ont été utilisés à la fin des vacances de la Toussaint pour communiquer avec les parents uniquement parce que l'école n'était pas encore ouverte. L'adresse mail de chaque classe est prête uniquement si l'école doit se convertir à nouveau au distanciel ou s'il faut ponctuellement envoyer les devoirs à un enfant contraint de rester à la maison en raison de la Covid. Les parents doivent donc utiliser le mail de l'école pour communiquer, la directrice se charge de transmettre à ses collègues si besoin. Les parents qui n'ont pas reçu le mail concernant la rentrée du 2 novembre peuvent communiquer leur adresse à jour à l'école pour enregistrement.
Rappel mail de l'école : ce.0672739n@ac-strasbourg.fr

La séance se termine à 19h40.

Pour les parents :
Mme Bourgon

La directrice de l'école :
Mme Kennel